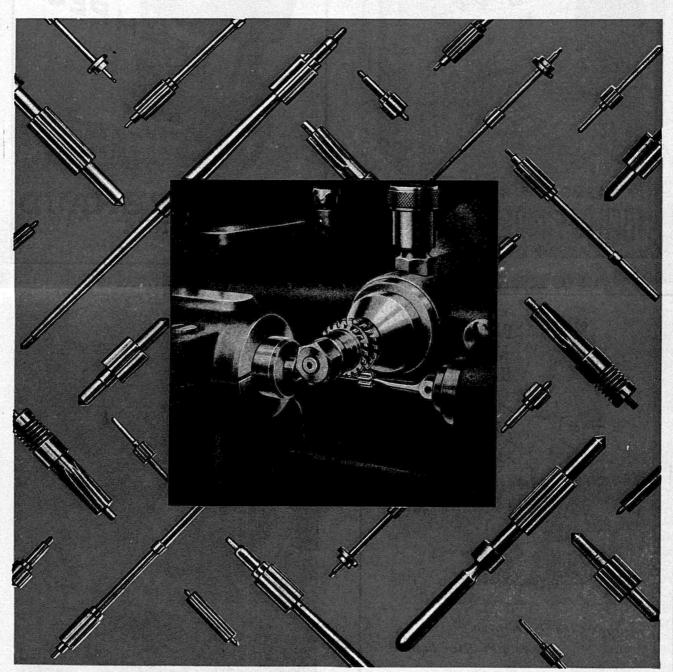
LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE

DES ASSOCIATIONS PATRONALES, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE ET DE LA FIDUCIAIRE HORLOGÈRE (FIDHOR)



TAILLAGE D'UN PIGNON D'HORLOGERIE SUR MACHINE A TAILLER Nº 1

S.A.JOS.PETERMANN MOUTIER









LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

ABONNEMENTS: Un an Six mois Suisse Fr. 22. — Fr. 11. — Compte de chèques postaux IV b 426 SUISSE

Régie des annonces : PUBLICITAS S. A., NEUCHATEL Téléphone 5.42.25

RÉDACTION ET ADMINISTRATION: LA CHAUX-DE-FONDS, RUE LÉOPOLD-ROBERT 46, TÉLÉPHONE 2.24.49

Le fait du jour

La question du crédit bancaire se pose avec insistance Elle est l'objet d'un examen particulier de nos instituts financiers et, notamment, de la Banque cantonale vaudoise.

Ce crédit est en voie de développement rapide. Cela paraîtra étonnant à qui constate l'abondance d'argent qui caractérise notre époque, voit d'importantes transactions en capitaux et ne perd pas de vue que nos autorités sont préoccupées des problèmes de l'or excédentaire. Comment se jait-il que les besoins de crédit restent élevés? Comment les banques peuvent-elles faire face à des demandes considérables?

La progression du crédit peut être suivie dès le début du siècle. On relève des phases d'expansion et de recul. Mais, le mouvement persiste. A partir de 1945, la haute conjoncture l'accélère. La hausse des prix sous-entend la hausse du plafond des crédits. Et la banque se demande si nous sommes au début d'une nouvelle ascension et ce qu'il conviendra de faire.

Plusieurs facteurs favorisent le développement des crédits. Les uns sont connus de nos milieux horlogers. Ils relèvent de la politique monétaire. C'est lorsque,

3.5									Pages
LE FAIT D	U JOUR				ř.			. ,	409
OÙ VA L'	ANGLET			le ?	par (Ch. B	s.		411
DIMINUTION Le moi	ON DES	SANCTON TOP		ಕಾ ಸಚ್ಚನ	АМ	ÉRIC	AINE	S ?	413
PROBLÈME L'étatis		MPS	PRÉSE!	NT					415
A L'OUES	r, DU N croissan			rce	franç	ais			417
PRIX - SAI	AIRES -				hor	logè	re		419

par exemple, nos exportateurs ne peuvent obtenir le rapatriement immédiat de leurs créances en dollars bloqués ou tout autre devise. L'Etat, d'une part, la banque de l'autre, ne consentent que les avances strictement nécessaires. Pourtant, les délais de livraison prolongés, dus à l'abondance des commandes ou au manque de certaines matières premières ou de pièces accessoires, entraînent une immobilisation intolérable des capitaux engagés. Il faut attendre que l'ouvrage soit terminé, livré, et le destinataire ne s'acquitte qu'après une période trop longue au gré du fabricant et pendant laquelle ont couru frais généraux et salaires.

Il faudrait encore tenir compte de ce gros programme d'extensions industrielles, dont la réalisation soulève l'appréhension de l'Etat, des économistes aussi et, peut-être même, des chefs d'entreprises que les nécessités du moment où la politique fiscale conduisent à cette décision. La consommation de capitaux qui en résulte absorbe souvent les bénéfices. Enfin, les exigences du fisc et de l'ouvrier entraînent la majoration du fonds de roulement des entreprises.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'en dépit de la liquidité des placements financiers proprement dits, la demande de capitaux va croissant en faveur de l'industrie et du commerce.

La tâche de la banque apparaît dès lors. Il s'agit pour elle d'assurer la relation nécessaire entre les engagements que sont les dépôts du public et les placements bancaires. L'équilibre ne doit pas être rompu.

C'est précisément là une fonction particulièrement ardue qu'on n'apprécie pas à sa juste valeur. Nous avons cru qu'il était bon d'attirer l'attention sur cette situation, afin que chacun sache, qu'il soit du côté des préteurs ou des emprunteurs, quels sont les soucis de nos instituts financiers. Ces derniers sont en train d'étudier les moyens de sauvegarder les exigences de la liquidité bancaire en donnant réponse favorable aux demandes de crédit, lorsqu'elles sont justifiées.

A nous de leur faciliter la tâche par notre retenue et la compréhension de leurs difficultés!

23. V. 1947.





Fondée en 1888

DIR. G. HUGUENIN

BIENNE Quai du Bas 1

Téléphone 24796

Dorages extra soignés pour toutes pièces d'horlogerie, compteurs, bijouterie, etc. Dorage rose satiné, garanti inoxydable

Argentage

Nickelage

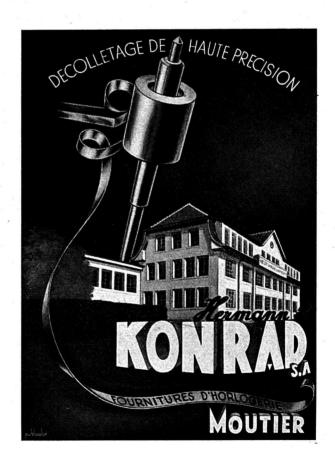
CAISSETTES D'EMBALLAGE

BOITES POSTALES

Ficelles, cires à cacheter, papiers de soie et d'emballage



LA CHAUX-DE-FONDS Léopold-Robert 104-106 Tél. 2 12 34 - 2 12 35



Où va l'Angleterre?

QUELLE POLITIQUE SUIVRA-T-ELLE?

Devant l'abaissement de son standing, les charges financières que signifie pour elle l'occupation de l'Allemagne, d'une part, l'empirement des relations avec l'U. R. S. S., à la suite de l'échec de la conférence de Moscou, et l'opposition du Labour et de la majorité républicaine du Congrès américain, de l'autre, la situation de l'Angleterre a évolué de façon fâcheuse.

« Le général Hiver a jeté bas le Plan britannique », lit-on dans la presse française. Ce plan, établi pour 1947, prévoyait déjà un déficit de la balance commerciale de l'ordre de 325 millions de livres : il reposait sur deux hypothèses : on allait maintenir les importations aux trois quarts de ce qu'elles étaient en 1938 et, en revanche, accroître les exportations de 40 %.

Aujourd'hui, après cinq mois d'expérience, on admet à Londres que le Plan n'a aucune chance d'être réalisé. Les exportations sont paralysées, et pour cette raison première que la production est en déficit de 200 millions de sterling, au moins, selon une estimation de Sir Stafford Cripps. La reconstruction, de son côté, est retardée. Ancurin Bevan, ministre de la Santé publique, reconnaît officiellement être en retard d'un cinquième sur les prévisions du bâtiment. On manque de matériaux et l'on ne dispose que de 300.000 ouvriers, sur 500.000 qu'il eût fallu. La ration de viande est compromise, car le froid et la neige ont entraîné la mort de 50.000 bovins et de 4 millions de moutons. L'Anglais moyen constate que le ravitaillement se complique : en été 1946, le gouvernement a introduit la carte de pain; un an plus tard, il va vraisemblablement se trouver contraint à diminuer la ration de viande.

Ce ne sont pas seulement les Britanniques qui sont atteints ainsi dans leur personne. C'est tout le plan financier de la nation qui s'en trouve ébranlé. On parle de la crise de la livre.

Malgré l'équilibre classique vers lequel tend le budget de M. Dalton, la situation financière de la Grande-Bretagne est loin d'être satisfaisante. Les prêts s'épuisent. Du prêt canadien, il ne reste à l'heure présente que la moitié. Les prélèvements sur le prêt américain auront dépassé la moitié en juin, du moins l'estime-t-on. Si l'on ajoute, à ce qui restera, les réserves de la Banque d'Angleterre en dollars et en or (moins de 700 millions de livres), on n'arrive qu'à un total de quelque 1200 millions de livres.

Ce serait presque satisfaisant si le déficit de la balance commerciale ne devait pas largement dépasser 350 millions et si, le 15 juillet prochain, dans un mois et demi, Londres n'avait à faire face à une échéance redoutable.

En effet, c'est à cette date, et ceci en vertu de l'accord anglo-américain, que la livre sterling doit redevenir convertible en n'importe quelle devise étrangère. Or, le montant des livres actuellement bloquées est évalué à 3 1/2 milliards!

Les créanciers du Royaume-Uni se dispersent dans les cinq parties du monde. Le gouvernement britannique a tenté d'entrer en négociation avec eux. Il est arrivé à un accord avec quelques Etats, dont la Suisse. Mais, ceux qui se montrent les plus accomodants ne sont pas ceux qui présentent la note la plus élevée. Et c'est bien ce qui inquiète M. Dalton, car les Indes et l'Egypte, d'une part, le Brésil ou l'Irlande, de l'autre, ne veulent rien savoir d'un accommodement.

L'Angleterre a bien cherché à se faire de l'argent en vendant les gages qu'elle possédait dans le monde : des chemins de fer en Amérique latine, notamment. Il ne serait pas question, malgré le bruit qui en a couru, de céder l'archipel des Bermudes aux Etats-Unis. Mais, c'est au tour du canal de Suez que vont peut-être se nouer les négociations les plus âpres.

En tous cas, ce n'est pas un hasard si M. Dalton a choisi, pour lancer un solennel avertissement au monde, le discours qu'il a prononcé à la Chambre de commerce brésilienne, à Londres. Il a parlé en Anglais, qui trouve injuste le destin imposé à son pays, et en socialiste, qui n'accepte pas le principe des bénéfices de guerre. Sa conclusion est catégorique: « la Grande-Bretagne est forte. Toutefois, un signe de sa force doit être son refus de prendre des engagements qui dépassent ses forces et sont au delà de toutes les limites du bon sens et du fair play ».

Quelle sera la réponse du monde ? Le ministre du Trésor ne semble pas se bercer de beaucoup d'illusions. Aussi, met-il tout son espoir dans des accords triangulaires. Le principe de ceux-ci serait le suivant : la Grande-Bretagne mettrait en rapport deux pays qui commercent entre eux et avec elle, et dont l'un est son débiteur et l'autre son créancier. Le premier réglerait pour la Grande-Bretagne ce qu'elle doit au second.

A cet instant tragique, le gouvernement travailliste procède à la liquidation de l'Empire colonial! C'est encore tout un capital qui se volatilise.

La tempête — car ç'en est une — secoue durement le gouvernement et le Parti. Les « rebelles » critiquent vertement les chefs du Labour. Les syndicats s'offusquent des grèves « sauvages », c'est-à-dire déclanchées contre leur autorité.

La Grande-Bretagne s'interroge. Le « splendide isolement » étant périmé, quelle direction prendra-t-elle ? L'alliance avec les Etats-Unis ? Mais, c'est la subordination. L'entente avec Moscou ? Ne serait-ce pas un marché de dupes ? Un groupement avec l'Occident, peut-être ? Car, il est une collaboration possible dans la région la moins névralgique du monde : l'Afrique noire. S'entendra-t-on alors avec la France et la Belgique ?

Le travaillisme et l'Angleterre feront-ils leur redressement, c'est ce que dira un prochain avenir.

Ch. B.

LE DORAGE QUI NE S'ALTÈRE PAS



BOITES, BRACELETS, ETC.

LÉON PERRIN

Beck & Co.

LA CHAUX-DE-FONDS

Hirondelles 10 Téléphone 2 15 41

FABRIQUE DE BOITES OR

rondes et fantaisies tous genres



DÉCOLLETAGES POUR TOUTES INDUSTRIES JUSQU'A 10 MM.

La Fédération Horlogère Suisse

Le seul hebdomadaire de l'industrie horlogère suisse

NEUCHATEL Rue du Bassin 16 Téléphone 5 22 03



Diminution des exportations américaines?

LE MONDE A COURT DE DOLLARS

L'urgente nécessité d'ouvrir les frontières de l'Union nord-américaine aux importations en provenance de l'étranger est manifeste. Sans cela, ce dernier se trouvera bientôt dans l'impossibilité de procéder à des achats de produits américains. M. Abbott, ministre canadien des finances, dans un récent discours à Ottawa, relève que le manque mondial de dollars américains placait sur les épaules des Etats-Unis la grande responsabilité d'une réduction des tarifs et de l'abrogation des restrictions d'entrée. Même en ce qui concerne le Canada, des emprunts pourraient permettre à ses clients étrangers de maintenir provisoirement leurs achats; cependant, ils ne resteront de bons clients que s'ils obtiennent des marchés plus larges pour leurs propres exportations. La presse commente cette déclaration et rappelle que, lors d'une récente visite, les fonctionnaires du Trésor britannique ont dépeint en couleur sombre la situation du dollar, parlant d'une crise imminente dans le monde entier.

Des personnalités autorisées viennent de déclarer au service « Agefi » que le mouvement ascensionnel des exportations commerciales de l'Amérique, qui se poursuit depuis l'automne de 1945, pourrait être prochainement renversé.

Pour le moment, les exportations atteignent des niveaux records, mais leur recul est inévitable en raison des insuffisances des importations. Ce déséquilibre détermine des prélèvements, bien supérieurs aux prévisions, sur les réserves or et dollars des pays étrangers. Ces ressources auraient diminué depuis le début de l'année, d'un milliard de dollars. Les statistiques officielles font défaut, mais les milieux de New-York sont en mesure d'affirmer, sur la base de renseignements puisés à des sources absolument sûres, que les disponibilités or et dollars du monde représentent actuellement 17 ½ milliards de dollars contre 18 ½ au commencement de 1947. Sur ce montant, la Suisse détiendrait 1 ½ milliard, la France 1 milliard, la Belgique 800 millions, les Pays-Bas 400.

Or, les experts officiels déclarent qu'à moins que de nouveaux crédits substantiels en dollars ne soient accordés, en plus de ceux qui sont actuellement envisagés, les acheteurs étrangers seront obligés de réduire considérablement leurs importations des Etats-Unis, au cours du deuxième semestre. La situation résultant du fait que les exportations américaines dépassent le pouvoir d'achat des pays étrangers et les oblige à avoir recours à leurs réserves or et dollars est devenue bien plus grave depuis que M. Achenson, sous-secrétaire d'Etat, dans son dernier discours, a laissé prévoir des difficultés pour les acheteurs du dehors désireux de faire des emplettes aux Etats-Unis et indiqué la nécessité éventuelle d'accorder des crédits extraordinaires pour combler la lacune grandissante entre exportations et importations américaines.

Selon « Exchange », le ministre du Commerce, à Washington, vient de communiquer le total des crédits

accordés à l'ensemble des gouvernements étrangers, à la date du 31 décembre 1946. Il s'agit de 9,3 milliards de dollars, dont 5,8 n'avaient pas encore été réclamés, le 2 avril, date de l'annonce.

Sur ce total, la part de la Grande-Bretagne est de 3,7 milliards, 4,9 si l'on prend en considération tout l'Empire britannique; celles de la France de près de 2 milliards, des républiques américaines de 577 millions, des Pays-Bas et des Indes néerlandaises de 563, de l'U. R. S. S. de 242, de l'Italie de 205, de la Chine de 200, de la Belgique de 147; on tombe au-dessous de 100 millions pour la Grèce, la Pologne, la Finlande, la Norvège, la Tchécoslovaquie, dans l'ordre, et au-dessous de 50 millions pour la Turquie, l'Arabie, les Philippines et le Japon. Suivent, au-dessous de 10 millions, toute une série d'Etats, dont les crédits s'élevaient, au total, à 177 millions.

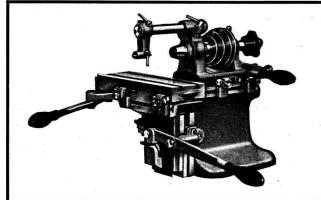
Les Américains semblent bien conscients des besoins du monde et des leurs tout autant. Ainsi s'explique le vote de la Commission bancaire du Sénat en ce qui concerne un bill tendant à proroger, au delà du 30 juin 1948, les opérations de l'Export and Import Bank. M. Martin, président de cet institut, a déclaré que si le Sénat ne maintenait pas pour un certain temps l'existence de la banque, ce sont les Etats-Unis eux-mêmes qui devraient prochainement octroyer des crédits pour l'exportation de machines lourdes et de gros équipements. Le Sénat en a été si bien persuadé qu'il a décidé de prolonger de cinq ans l'activité de l'Eximbank, après l'expiration du mandat de celle-ci, au 30 juin 1948. De son côté, le Comité bancaire de la Chambre des Représentants vient de se prononcer dans le même sens. On attend incessamment la décision du corps luimême.

L'attitude américaine est logique. Elle donne d'autant plus d'autorité aux représentants envoyés par Washington à la conférence de Genève. Y.

Postes, télégraphes et téléphones

CORRESPONDANCE TÉLÉPHONIQUE PRIVÉE AVEC L'ALLEMAGNE

Dans la direction Suisse-Allemagne, la correspondance téléphonique privée a été rouverte le 12 mai 1947, dans une mesure très restreinte, avec les zones américaine et britannique d'occupation. Un grand nombre de centraux téléphoniques, de lignes et d'installations d'abonnés ont été détruits en Allemagne au cours de la guerre. Aucune garantie ne peut donc être donnée quant à l'établissement des communications dans un délai déterminé, avec telle ou telle localité ou personne. En Allemagne, les conversations sont soumises à la censure des autorités militaires d'occupation. Les offices téléphoniques donnent sur demande d'autres renseignements au sujet des catégories de conversations admises, des localités situées dans les zones d'occupation en cause, etc.



Fraiseuse à leviers de précision

livrable du stock

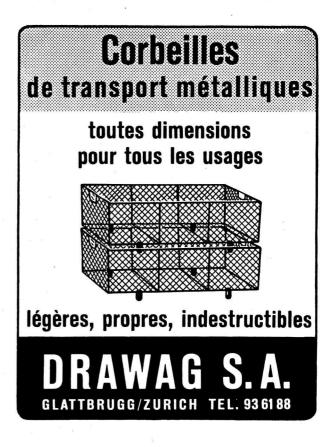
S. A. MULLER, MACHINES

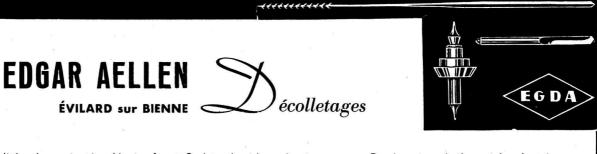
Téléphone 22704

BIENNE

Rue de Morat 61-63







Spécialités: Axes pivotés, alésoirs, forets 2 plats, demi-lune, à rainure genre Eureka, pique-huile, articles dentaires

Problèmes du temps présent

L'ÉTATISATION

« Le Problème de l'Etatisation » est le nouveau document des Cahiers de l'actualité économique. Il est écrit par Ernest Schmidt, que félicite Victor Gautier, directeur de la Chambre de commerce de Genève, dans la préface.

On cherche à distinguer entre étatisation, nationalisation et socialisation. En fait, il n'existe guère de différence réelle entre ces termes. Il s'agit, de toutes façons, d'éliminer la propriété particulière des entreprises, de remplacer le capital privé par le capitalisme d'Etat, d'enlever au citoyen la libre disposition de ses affaires pour les transférer à la collectivité.

On assiste à une expérience économique de grande portée. Elle tend à l'abolition d'un système jusqu'ici dominant et à son remplacement par un autre, ceci dans un domaine essentiel touchant à la situation, au travail, aux conditions mêmes de la vie quotidienne de chacun.

Il est trop tôt pour porter un jugement définitif sur les résultats des nationalisations. Pourtant, les événements actuels et les conclusions qu'on en tire doivent être examinées attentivement, avant qu'on puisse dire si l'étatisation représente vraiment la solution des questions économiques et sociales.

Les causes des nationalisations varient de pays à pays. En Tchécoslovaquie et en Pologne, il s'est agi d'écarter l'infiltration allemande dans l'économie nationale. On en pensera autant des lois nouvelles appliquées en France. Les entreprises Renault, les usines Gnome et Rhône sont accusées d'avoir collaboré avec l'occupant. En Europe orientale, l'influence soviétique fut décisive. Les exemples de la Bulgarie et de la Yougoslavie en fournissent la démonstration. En Allemagne, le régime national-socialiste avait préparé le terrain pour l'application de la nouvelle formule. Les Allemands, habitués à ce que l'Etat dirige tout, jusque dans les moindres détails, ne peuvent encore se défaire de leurs habitudes. En Grande-Bretagne, la victoire du Labour Party a déclenché la nationalisation.

En quelle mesure les expériences entreprises à l'étranger dans le domaine de la nationalisation répondaientelles au désir des populations intéressées, celles-ci n'ayant pas, comme en Suisse, les moyens de s'exprimer par le referendum. Toutes les décisions prises hors de nos frontières le furent par le gouvernement ou le Parlement, sans que le citoyen eût son mot à dire. La vague d'étatisation a son origine dans la notion socialiste de la « nationalisation des moyens de production ». Les raisons d'ordre économique avancées ça et là n'ont pas été patentes, car les décisions ne le furent pas sur la base d'enquêtes économiques, mais en partant d'à priori politiques.

Aux Etats-Unis, en revanche, autorités, patrons et ouvriers, consommateurs enfin se montrent opposés à la nationalisation de l'économie. On estime, là-bas, que sans améliorer les conditions économiques et sociales, on aboutirait à limiter considérablement les libertés spirituelles et politiques des citoyens et ce sont des dirigeants syndicalistes, tel John Lewis, président aux destinées de millions de syndiqués, qui dénonce les effets funestes des nationalisations, en évoquant l'exemple soviétique, nazi ou fasciste.

En Suisse, les nationalisations sont apparues beaucoup plus tôt que dans d'autres pays. Mais, elles étaient fondées sur des considérations d'ordre économique. Lorsqu'il s'agit de « monopoles naturels », le sel, par exemple, lorsque les problèmes économiques sont résolus malaisément par la libre concurrence, l'émission de billets de banque notamment, le peuple suisse a préféré recourir à des entreprises mixtes, sinon publiques. Il n'est pas un seul cas où notre peuple ait établi le contrôle de l'Etat sur une industrie pour le simple plaisir de la nationaliser.

Tel ne fut donc pas le cas à l'étranger. Mais, aussi, on y connaît maintenant une certaine désillusion, pour ne pas dire un désenchantement général devant la pauvreté du miracle de l'étatisation.

C'est le gouvernement socialiste de Suède qui, devant des difficultés réitérées, renonce à établir le monopole du commerce extérieur ou intérieur qu'il avait prévu partiellement. En Tchécoslovaquie, une conférence réunissant syndicats et parti du Front national, décide, en mars dernier, sur le vu des résultats des nationalisations, de ne plus entreprendre aucune mesure de ce genre. En Belgique, le socialiste Spaak affirme, dans son programme gouvernemental, que le temps est venu où il faut abandonner la politique des interventions de l'Etat dans l'économie, interventions imposées par la guerre seulement. En Hongrie, les entreprises nationalisées deviennent une charge pour la communauté. Le directeur socialiste de la Société nationalisée Montecatini avoue que la nationalisation, en Italie, n'a pas contribué à accroître la production. En Grande-Bretagne enfin, les ouvriers sont déçus, comme on put le lire sur le mur des usines paralysées par le manque de charbon: « 1945, wu put them in, 1947; they put us out"!

Devant l'évidence des faits, certains socialistes cherchent à concilier leur doctrine et la liberté, récemment le Dr Schmid, dans le « Freier Aargauer ». Non seulement l'étatisation livre sans contrôle l'individu à l'Etat, mais elle contribue à séparer les peuples, à diminuer les échanges, à paralyser la collaboration internationale.

cb.

EBAUCHES S. A., NEUCHATEL

CONVOCATION

Conformément aux articles 8 et 14 des statuts, Messieurs les actionnaires d'Ebauches S. A. sont convoqués à la

Vingtième assemblée générale ordinaire

le samedi 7 juin 1947, à 11 heures, à l'Hôtel de Ville à Neuchâtel, avec l'ordre du jour suivant:

- 1. Rapport de gestion et comptes pour l'exercice 1946.
- 2. Rapport de la S. A. Fiduciaire suisse à Bâle, contrôleur.
- 3. Approbation du rapport et des comptes.

28 mai au 6 juin contre dépôt des actions à l'une des caisses ci-après :

- 4. Décharge à donner au Conseil.
- 5. Nominations statutaires.

Les pièces mentionnées à l'art. 696 C. O. seront à la disposition des actionnaires à partir du 28 mai au siège social à Neuchâtel et au Bureau central à Granges-Les cartes de légitimation donnant droit de vote peuvent être obtenues du

Société de Banque Suisse, à Bâle, Zurich, Genève, Bienne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle.

Banque Populaire Suisse, à Berne, Bienne, Soleure, Moutier, Saint-Imier, Tramelan et Zurich.

Banque Cantonale de Berne, à Berne, Bienne, Moutier, Tramelan et Saint-Imier.

Banque Cantonale Neuchâteloise, à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle.

Banque Cantonale Soleuroise, à Soleure et Granges.

Banque Commerciale de Soleure, à Soleure et Granges.

Bureau Central d'Ebauches S. A., à Granges.

La carte de légitimation donnera le droit d'assister à l'Assemblée générale.

Neuchâtel, le 14 mai 1947.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Président,

P. RENGGLI.

A l'Ouest, du nouveau

INTÉRÊT CROISSANT DU COMMERCE FRANÇAIS

(by) Le 1er août 1946, France et Suisse ont signé un traité de commerce. Le 13 mars 1947, en face de l'augmentation des exportations françaises, les deux Etats se sont consenti des contingents supplémentaires. Ils les ont encore augmenté, ces jours derniers.

Le nouvel accord n'a qu'une valeur relative. Mais, il confirme l'évolution favorable des échanges francosuisses. La ligne de conduite choisie paraît être la bonne : on accroît le volume d'exportation au fur et à mesure du rétablissement de la France.

Il n'est pas question, en procédant ainsi, de réaliser l'équilibre mathématique des échanges. Les expéditions françaises doivent couvrir et les importations commerciales et les engagements courants, transferts d'intérêts, trafic touristique, etc. C'est à l'ensemble des relations économiques qu'on applique le principe de la réciprocité.

Les échanges franco-suisses ne contribuent pas seulement à consolider la situation économique des deux Etats: ils assurent aussi la reconstruction du commerce international. On mesure mieux aujourd'hui les progrès réalisés depuis l'accord du 16 novembre 1945, financier, conclu pour trois ans et par lequel la France obtenait une avance de 300 millions de francs suisses; commercial, établissant des contingents, valables à l'origine pour six mois, et prolongé pour une année par le nouvel accord du 1er août 1946.

Le commerce franco-suisse est normalisé. La preuve est qu'il a retrouvé, l'an dernier, son caractère passif en ce qui concerne la Suisse. Le mouvement commercial se rapproche sensiblement de celui de 1938, tant en quantités qu'en valeur (si l'on prend en considération les augmentations de prix).

En 1946, la France est deuxième client et fournisseur de la Suisse, immédiatement après les Etats-Unis. La Suisse occupe même place en France, mais comme débouché seulement, après l'Union belgo-luxembourgeoise; elle n'est qu'au 8me rang des fournisseurs. La République trouve en Suisse un marché pour ainsi dire libre. Elle y réalise des excédents d'exportation qui vont croissants. Ils dépassaient à peine 6 millions de francs suisses dans la moyenne mensuelle de 1946; les voici à 17 millions! En y ajoutant les bénéfices réalisés par les colonies françaises (l'accord financier du 16 novembre 1945 se rapporte à l'ensemble de la zone-franc), plus de 2 millions de francs suisses par mois, on arrive au joli total de 19 millions!

Avec ce bénéfice, la France assure le service des intérêts pour capitaux suisses et le transfert des dividendes; elle couvre les menus frais se rapportant aux patentes et licences et alimente financièrement le trafic touristique. A ce titre, la centrale des devises françaises met de côté une somme de 4 à 5 millions francs suisses par mois. A l'actif de la République ne figurent que 200.000 francs suisses mensuellement, provenant du tourisme suisse en France. Le montant des transferts français s'explique par l'importance des investissements suisses

outre-Jura. Ils sont supérieurs aux transferts en direction opposée, étant donné que les Français qui possèdent des capitaux en Suisse, tiennent à les y conserver. On signale même de nouveaux investissements français en Suisse, par voies illégales hélas, et qui servent vraisemblablement à des achats d'or ou au financement de la contrebande de l'or en direction de la France...

La dette française envers la Suisse diminue! Du crédit de 300 millions de francs suisses accordés à la France, au 1er novembre 1945, 245 avaient été employés, un an après, pour achat de marchandises en Suisse et paiements courants. Depuis, le développement de l'exportation française a réduit ce montant : il n'était plus que de 246 millions à fin mars et l'on s'attend à une nouvelle réduction d'ici fin juin.

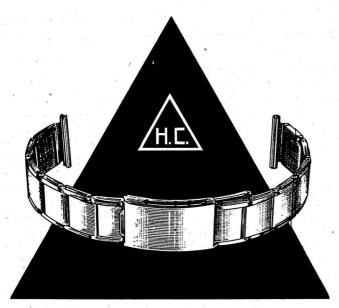
Ces constatations influeront sur les négociations qui vont s'ouvrir au début de juillet et qui visent au renouvellement de l'accord commercial arrivant à échéance à la fin de ce mois. On s'entendra, sans doute, à libérer plus encore les échanges. Tentera-t-on d'incorporer à l'accord de paiements les frais correspondant à l'envoi d'élèves français en Suisse? Abordera-t-on les problèmes qui concernent les frais d'internement en Suisse durant la guerre ou les indemnités à verser aux citoyens suisses lésés ensuite d'opérations militaires? La France cherchera à différer tout versement jusqu'à son rétablissement. Elle est, d'ailleurs, au bénéfice de l'accord financier de 1945, qui n'arrive à échéance que le 15 novembre 1948.

Félicitons-nous des progrès réalisés. Les échanges franco-suisses portent déjà la marque du temps de paix.

Dans l'industrie horlogère

Sous la présidence du Dr Max Huber, Bienne, l'Association d'industriels suisses de la montre Roskopf a tenu, le 20 mai 1947, son assemblée générale ordinaire. Elle a adopté le rapport de gestion, les comptes annuels ainsi que le budget et a désigné comme suit son comité pour 1947 : président : Dr Max Huber, Bienne ; vice-présidents : Oscar Herzog, Oris Watch Co. S. A., Hölstein, Adolphe Schild, Fabrique d'ébauches de Bettlach, Grenchen ; membres : Arnold Bader, Bader et Hafner, Holderbank (Sol.), Paul Glocker, Ebosa S. A., Grenchen, Robert Haas, Sindaco S. A., Locarno, Adolphe Thommen, Basis Watch, Tecknau, Ernest Triebold, Amida S. A., Grenchen.

L'assemblée a constaté que l'exportation de montres Roskopf est loin d'atteindre le volume d'avant guerre. En conséquence, elle se prononce en faveur de l'abolition rapide et totale du contingentement des exportations horlogères qui entrave le développement normal de la production ainsi que le progrès industriel et qui favorise la concurrence étrangère.



FABRIQUE DE BRACELETS

EXTENSIBLES QUALITÉ TRÈS SOIGNÉE

HENRY & C"

1, rue de Rive

GENÈVE

Tél. 59750



Papiers de soie brun
Papiers de soie exempts de chlore et acide
Papiers de soie d'emballage
ainsi que toutes sortes de papiers d'emballage

P. Gimmi & Co SAINT-GALL

Mouvements, montres finies et chronographes

sont demandés par maison conventionnelle. Paiement comptant en francs suisses. Faire offres détaillées sous chiffre S 15251 X, à Publicitas Genève.

Achetons régulièrement

MOUVEMENTS ANCRE

5" à 83/4"

Dollar quota.

Adressez offres par lettre avec détails et prix CANAL WATCH CORP. NEW-YORK Swiss Branch: Arènières 6, Genève.

Cabriolet

A vendre pour de suite, de main privée, splendide cabriolet 4-5 places, marque: Delahaye, 18 cv., modèle 46-47, carrosserie Ramseier, ayant circulé seulement 3000 km. Occasion unique. Demandes sous chiffre A 4294 Y, à Publicitas Berne.

Terminages

Termineur cherche à entrer en relations avec bonne maison pour calibres de 5" à $10^{1/2}$ ". Travail propre et consciencieux garanti. Ecrire sous chiffre J 35193 X, à Publicitas Genève.

5 1/4" - 41 AURORE

Fabrique conventionnelle demande offres pour 1000 mouvements 15 rubis, balancier nickel. Offres sous chiffre L 22891 U, à Publicitas Bienne.

Prix - Salaires - Production

LA SITUATION RÉELLE DE L'INDUSTRIE HORLOGÈRE

(Suite, voir F. H. S. nº 21 du 22 mai 1947.)

B. STATISTIQUE DU PERSONNEL OCCUPE

Nombre d'ouvriers soumis à la loi sur les fabriques occupés dans l'industrie horlogère

1929 1938 1939 1941 1942 1943 1944 1945 1946 48378 37425 32791 39292 38705 40710 37498 42219 48702

On peut remarquer au sujet de ces chiffres que l'augmentation du nombre d'ouvriers est normale. En effet, au cours de ces dernières années nombre de fabriques n'occupaient pas tout le personnel qu'elles étaient en droit d'employer.

Le chiffre atteint en 1946 équivaut à peu de choses près à celui de 1929 qui est l'année de base pour l'application des arrêtés fédéraux à l'industrie horlogère. Les effectifs relativement faibles enregistrés en 1939 s'expliquent par une crise passagère d'intensité limitée qui frappait à ce moment-là l'industrie horlogère, ainsi que par la situation politique à l'époque du recensement. En effet, on comptait en 1937 37.685 ouvriers horlogers et 37.425 en 1938.

D'autre part, l'augmentation du nombre d'ouvriers occupés dans l'industrie horlogère ne dépasse pas ou guère en proportion l'augmentation qui s'est produite dans d'autres branches importantes de l'industrie suisse ainsi que le montrent les tableaux ci-après:

Nombre d'ouvriers soumis à la loi sur les fabriques occupés dans quelques industries suisses importantes

(Renseignements tirés de « La Vie Economique » et de l'« Annuaire statistique de la Suisse »)

					•
Années	Machines Ind. métal.	Textiles	Chimiques	Horlogerie	Total de toutes les industries
1929	114.976	91.102	12.972	48.378	409.083
1938	110.397	57.369	12.763	37.425	352.836
1939	122.832	57.632	13.594	32.791	367.924
1941	155.433	59.675	17.606	39.292	435.862
1942	158.258	56.907	18.221	38.705	430.921
1943	153.734	53.185	19.670	40.710	425.972
1944	150.977	52.564	20.420	37.498	426.010
1945	149.252	55.276	20.22 0	42.219	435.603
1946	165.785	60.935	23.232	48.702	480.991

Ouvriers soumis à la loi fédérale sur les fabriques si 1929 == 100

Années	Machines Ind. métall.	Textiles	Chimiques	Horlogerie	Total de toutes les Industries
1929	100	100	100	100	100
1938	96,0	62,9	98,4	77,4	86,3
1939	106,8	63,3	104,8	67,8	89,9
1941	135,2	65,5	135,7	81,2	106,5
1942	137,6	62,5	140,5	80,0	105,3

Machines ind. métal. Total de Années Textiles Chimiques Horlogerie 104,1 1943 133,7 58.4 151.6 84,1 104,1 157,4 77,5 1944 131,3 57,7 106,5 1945 129.8 60,7 155.9 87,3 1946 144,1 66,9 179,1 1CO,7 117,6

Pourcent des ouvriers occupés dans un certain nombre d'industries

Années	Machines Ind. métal.	Textiles 0/0	Chimiques $^{0}/_{0}$	Horlogerie	Total de toutes les ind.	
1929	28,1	22,3	3,2	11,8	100	
1938	31,3	16,3	3,6	10,6	100	
1939	33,4	15,7	3,7	8,9	100	
1941	35,7	13,7	4,1	9,0	100	
1942	36,7	13,2	4,2	9,0	100	
1943	36,1	12,5	4,6	9,6	100	
1944	35,4	12,3	4,8	8,8	100	
1945	34,3	12,7	4,7	9,7	100	
1946	34,5	12,6	4,8	10,1	100	

Ce tableau montre clairement, nous semble-t-il, que le reproche fait souvent à l'industrie horlogère d'empêcher par ses hauts salaires les autres industries de recruter le personnel qui leur est nécessaire est injustifié

C. DEVELOPPEMENT DE L'APPAREIL DE PRODUCTION

Tout au cours de la guerre, le développement de l'appareil de production horloger a été très strictement contrôlé par le Département fédéral de l'économie publique, avec le concours actif des institutions et organisations horlogères. Il s'agissait là d'ailleurs de la continuation d'une pratique instituée bien avant les hostilités. Elle a eu pour utile conséquence le maintien dans des limites saines de la capacité de production de cette industrie. On peut être opposé aux interventions de l'Etat dans le domaine économique. Il faut reconnaître cependant qu'elles eurent d'heureux effets dans le cas particulier que l'on peut attribuer au fait que la « profession » avait la possibilité d'exprimer ses vœux au sujet des mesures envisagées.

Si des mesures adéquates n'avaient pas été prises, on peut être certain que l'horlogerie se trouverait aujour-d'hui déjà dans une situation difficile, parce qu'un développement inconsidéré de son appareil de production serait survenu. En effet, à un moment donné, et en partie encore aujourd'hui, tous les regards étaient tournés vers elle.

Qu'un appareil de production soit exagérément développé entraîne fatalement des difficultés très graves dès

Technicien et horloger complet

de grande expérience, de situation indépendante, offre ses services pour collaboration partielle ou occasionnelle, en vue de créations, de mise au point de fabrication ou tous autres travaux pressants. Discrétion assurée et références de premier ordre. Accepterait éventuellement association avec entreprise pour exploiter une nouveauté brevetée et développer petites fabrications existantes. Faire offres sous chiffre P 10530 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Importateur à New-York

(bureau en Suisse)

demande offres de mouvements ancre 5", 17 rubis, $6\sqrt[3]{4}-8$ ", 7 rubis, 5.000, 10.000 et 20 000 pièces, $6\sqrt[3]{4}-8$ ", 17 rubis, $8\sqrt[3]{4}$ ", 17 rubis, $8\sqrt[3]{4}$ ", 7 rubis, avec cadrans ronds pour montres dames. Livraisons au plus tard en octobre 1947. Relations sérieuses et d'avenir. Prière faire offres sous chiffre T 22969 U, à Publicitas Neuchâtel.

Canada

Maison du Canada, importante et bien établie, s'intéresse à mouvements de montres ancre 15 et 17 rubis, grandeurs $5^{1}/_{4}$ ", $6^{3}/_{4}-8$ ", $8^{3}/_{4}$ ", $10^{1}/_{2}$ " et $11^{1}/_{2}$ " pour commandes 1947 et 1948. MM. les fabricants sont priés d'adresser leurs offres sous chiffre P 10505 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Fabrique d'horlogerie cherche

jeune employé de fabrication

bien au courant de la partie, actif, bon organisateur et doué d'initiative. Situation stable, bien rémunérée, avec perspectives d'avenir intéressantes pour personne qualifiée. Faire offres sous chiffre P 10531 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Fabrication d'horlogerie ou branche annexe

Commerçant ayant dirigé plusieurs années une entreprise horlogère, cherche à reprendre fabrication d'horlogerie ou branche annexe, éventuellement participation active. Ecrire sous chiffre P 3999 N, à Publicitas Neuchâtel.

Petite industrie

Technicien cherche à reprendre petite industrie, de préférence horlogerie, ou branche annexe. Association pas exclue. Adresser offres sous chiffre P 25944 K, à Publicitas Saint-Imier.

Pierristes!

A vendre machines à creuser à un arbre, centrage à gaz, en parfait état. Prix favorables. Ecrire sous chiffre K 23007 U, à Publicitas Neuchâtel.

A vendre une rectifieuse

pour pignons-coulants, machine d'établi, occasion, en très bon état.

Charles Jaggi, Machines-Outils Bienne.

RAGAZ-LES-BAINS

HOTEL ST. GALLERHOF

Bon hôtel de famille bourgeois. Recommandé pour séjour de cure et de vacances. Accès direct aux bains thermaux du vIllage. Cuisine soignée. Pension depuis fr. 13.50. Téléphone (085) 8 14 14

Rédaction et administration: «La Fédération Horlogère Suisse», La Chaux-de-Fonds

qu'une dépression survient. L'horlogerie en a fait assez souvent l'expérience. Il est dès lors fort compréhensible qu'elle ait cherché les moyens propres à lui permettre de lutter contre les crises résultant d'un surinvestissement.

Nombre d'établissements industriels soumis à la loi fédérale sur les fabriques

Etat à fin	1939	1941	1942	1943	1944	1945	1946
Suisse	8554	8591	8850	9156	9314	9720	10478
Horlogerie et bijouterie	850	855	866	881,	888	947	1029
	Indices (1939 = 100)						
Suisse	100	100,4	103,4	107,0	108,9	113,6	122,5
Horlogerie et bijouterie	100	100,5	101,9	103,6	104,5	111,4	121,0
Pourcents (Suisse = 100)							
Horlogerie et bijouterie en % du total	9,94	9,95	9,79	9,62	9,53	9,74	. 9,82

Cette statistique n'a qu'une valeur relative, car elle n'indique pas l'importance économique des divers établissements industriels auxquels elle se rapporte. Mais elle suffit néanmoins pour montrer que le nombre des entreprises horlogères soumises à la loi fédérale sur les fabriques s'est augmenté dans une proportion moindre que celui de l'ensemble des usines.

D. QUESTION DES PRIX

Nous en arrivons maintenant à la question des prix. Elle est des plus complexes pour l'industrie horlogère et il est difficile de se rendre compte de l'influence qu'îls peuvent avoir sur les prix des autres branches de l'économie nationale. En effet, la quasi totalité de la production horlogère prend le chemin de l'étranger. Ceci nous autorise à dire que dans le domaine des prix, l'horlogerie jouit par rapport aux autres industries d'une indépendance presque complète. Le seul facteur qui doit ou peut normalement entrer en ligne de compte pour elle est le prix auguel il lui est possible d'écouler sa production sur l'ensemble de ses marchés. Relevons à ce sujet que le marché suisse n'a pour l'horlogerie qu'une importance relativement fort restreinte, si l'on se place au point de vue des quantités absorbées (3-4 % de la production).

Pour déterminer quelle a été l'évolution des prix des principaux produits horlogers depuis 1939, une statistique extrêmement précieuse de la Direction générale des douanes est à disposition : celle de la valeur moyenne des montres exportées et nous la reproduisons ci-après :

Valeurs s'atistiques moyennes des montres exportées

3		Montres de poche		Montres-bracelets			
Année	en métaux communs pos. 935 a	en argent pos. 935 b	en or pos. 935 c	en métaux communs pos. 936 a	en argent pos. 936 b	en or pos. 936 c	
9			Valeur moyenne	en francs par pièce			
1938	4,57	23,26	141,—	7,99	19,86	58,76	
1939	4,36	25,71	142,—	8,20	16,42	56,06	
1940	7,40	26,64	132,—	9,75	20,66	61,52	
1941	9,14	27,60	172,—	12,04	24,94	76,43	
1942	15,07	41,52	227,—	17,55	29,77	94,53	
1943	16,70	44,38	245,—	22,25	37,13	106,—	
1944	21,28	72,69	222,—	24,28	51,09	126,—	
1945	13,71	42,79	275,—	23,78	59,25	135,—	
1946	11,72	37,92	241,—	24,17	41,32	144,—	

Ce tábleau oblige l'observateur impartial à se poser certaines questions et en particulier à se demander comment il est possible que les prix des produits horlogers aient augmenté dans certains cas de près de 300 % par rapport à 1938, alors que les salaires qui jouent un rôle déterminant dans le prix de revient des montres n'ont pas dans l'ensemble augmenté de plus de 80 %. L'explication doit donc être trouvée ailleurs.

Cette hausse extraordinaire provient de l'amélioration générale de la qualité des produits exportés, de l'accroissement des exportations des montres-bracelets par rapport aux montres de poche ainsi que d'une interversion dans l'assortiment des montres. Nous n'exportons plus autant de montres Roskopf qu'avant la guerre et la demande de montres cylindre est fortement tombée. C'est là également une des conséquences très directes du contre-blocus qui, étant un contingentement à la pièce et non à la valeur, incita les exportateurs à expédier les meilleures montres possible — donc les plus chères — pour utiliser à fond les quotes quantitatives mises à leur disposition. L'influence de ce facteur apparaît clairement dans les résultats des années 1942,

A vendre

Chronographes 13 3/4" Hahn, chromé fond acier, étanche, incabloc, 17 rubis. Chronographes 13 3/4" Hahn, plaqué 20 microns, fond acier, étanche, incabloc, 17 rubis. Chronographes 13 3/4" Hahn, or 18 carats. Faire offres sous chiffre P 4132 J, à Publicitas Saint-Imier.

Mouvements et montres finies

sont demandées par maison conventionnelle. Faire offres détaillées sous chiffre L 22758 U, à Publicitas Bienne.

Argentine

Ancienne et importante maison d'Argentine cherche fabricants pouvant accepter commandes, livraison immédiate ou dates à convenir, en montres ancre 15 et 17 rubis, grandeurs 5", 5 1/4", 8 3/4", 10 1/2", 11 1/2" et 13", nickel chromé fond acier, tout acier et plaqué or fond acier. Ecrire sous chiffre P 10507 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Importateur américain cherche

15.000 mouvements

ancre

6 3/4-8", 7 et 17 pierres, livrables au courant de l'année 1947. Offres sous chiffre K 22809 U, à Publicitas Bienne.

U. S. A.

Ancienne et importante maison, dont le directeur se rend prochainement en Suisse, cherche fabricant d'horlogerie pouvant accepter des commandes livrables 1947-48. Faire offres sous chiffre Hc 22632 U, à Publicitas Bienne.

Employé supérieur

Fabrique de décolletages de la vallée de Tavannes cherche employé supérieur de bonne formation commerciale. Travaux principaux: correspondance française, comptabilité et exportation. Place très intéressante et d'avenir pour personne capable et d'initiative. Entrée à convenir. Offres avec curriculum vitæ sous chiffre P 2626 D, à Publicitas Delémont.

Employé de commerce

Importante entreprise dans la branche d'horlogerie cherche pour diriger le personnel de bureau employé de commerce très capable. Connaissances de l'allemand, français et anglais exigées. La préférence sera donnée à personne possédant des capacités pour le service extérieur et expérimenté dans l'exportation. Faire offres, avec curriculum vitæ et photo, sous chiffre R 10848, à Publicitas Bienne.

Travail en série

Atelier bien organisé cherche travail en série pour creusures de pierres fines. Travail soigné. Eventuellement creusure de pierres industrielles. Faire offres avec prix sous chiffre L 5587, à Publicitas Lugano.

Etats-Unis d'Amérique

Maison de premier ordre des Etats-Unis d'Amérique prie les fabricants pouvant prendre des commandes pour 1947 et 1948 en mouvements de montres ancre 5", $6^{3}/_{4}$ -8", $8^{3}/_{4}$ ", $10^{1}/_{2}$ " et $11^{1}/_{2}$ " en 7 et 17 rubis, de faire offres sous chiffre P 10506 N, à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

1943 et 1944. Aujourd'hui que tous les contingentements en vigueur pour l'horlogerie (comme d'ailleurs pour toutes les industries sauf erreur) sont ad valorem, le résultat inverse a tendance à se produire.

La signification profonde de ces modifications ne peut être que réjouissante, malgré les hausses de prix qu'elles ont entraînées. En effet, au moment où la concurrence étrangère devient menaçante, une de nos meilleures armes est sans nul doute la qualité de nos produits. Tout ce qui peut l'améliorer doit être encouragé et soutenu.

Pourcents que représentaient par rapport à l'ensemble les exportations (en nombre de pièces) de montres et mouvements ancre, Roskopf et cylindre en 1939 et 1946 :

	Ancre	Roskopf	Cylindre
1937	47,7	37,3	15,0
1946	72,4	25,1	2,5

Sans doute est-il intéressant de s'attarder quelque peu aux résultats des exportations d'horlogerie au cours de ces dernières années. Le fait qui s'impose d'emblée est que le nombre des montres et mouvements de montre exporté a toujours été inférieur à celui enregistré en 1938, qui n'était pourtant pas une année particulièrement brillante. En 1946 même, l'exportation en nombre de pièces n'avait pas encore atteint le niveau d'avant guerre. Il faut voir là une conséquence du contingentement très sévère qui vida les expéditions d'horlogerie : à la fin de l'année dernière, les fabricants se trouvaient en possession d'importants stocks qu'ils ne pouvaient écouler faute de contingents.

Quant à l'augmentation de la valeur des produits horlogers exportés, point n'est besoin de s'y attarder puisque le problème des hausses de prix a déjà retenu notre attention.

Evolution des exportations d'horlogerie

1.	2.	_ 3.	- 4	5.
Années	Montres et mouv. finis de mont. en millions de pièces	Total exp. horl. en millions de francs	Exp. horl. en % de l'ensemble des exp.	Indice des quant exp., pondéré avec les valeurs moyennes
1929	20,8	307,3	15,0	
1938	21,8	241,3	18,0	100,0
1939	16,8	195,7	15,0	79,0
1940	15,2	214,2	16,0	76,0
1941	14,4	230,6	16,0	69,0
1942	13,9	284,6	18,0	66,0
1943	14,5	337,8	21,0	64,0
1944	11,8	303,4	27,0	53,0
1945	18,8	492,6	33,0	88,5
1946	20,7	605,2	22,6	106,9

La colonne 2 indique le nombre de montres et mouvements uniquement, alors que la colonne 3 se rapporte à la valeur totale de l'exportation de tous les produits horlogers.

On remarque d'après la colonne 4 du tableau cidessus que le pour cent de l'horlogerie par rapport à l'ensemble des exportations a de nouveau tendance à diminuer. Cela veut donc dire que si en valeur les exportations horlogères ont sans cesse augmenté au cours de ces dernières années, en 1946 tout au moins, les exportations des autres branches de l'économie nationale ont subi une augmentation proportionnellement plus forte que celles de l'industrie horlogère. C'est ce que montre le tableau ci-après:

Exportations comparées de quelques industries suisses importantes

					-	
1.		2.	3.	4.	5.	6.
Année	es	Machines	Textiles	Chimiques	Horlogerie	Total de toutes les export
1938	millions	303,8	180,6	198,0	241,3	1316,6
	0/0	23,1	13,7	15,0	18,3	
1939	millions	294,8	173,6	252,8	195,7	1297,6
	0/0	22,8	13,4	19,5	15,1	
1940	millions	284,5	121,7	291,3	214,2	1315,7
	0/0	21,6	9,2	22,1	16,3	
1941	millions	325,9	138,0	330,0	230,6	1463,3
	0/0	22,3	9,5	22,6	15,8	
1942	millions	434,9	153,3	269,8	284,6	1571,7
	0/0	27,7	9,8 -	17,2	18,1	
1943	millions	492,1	154,1	277,2	337,8	1628,9
	0/0	30,2	9,5	16,6	20,8	
1944	millions	221,5	194,3	172,2	303,4	1131,8
	0/0	19,6	17,2	15,2	26,8	
1945	millions	300,3	201,2	208,0	492,6	1473,7
	0/0	20,4	13,7	14,1	33,5	
1946	millions	580,0	436,7	403,4	605,2	2675,5
	0/0	21,7	16,3	15,1	22,6	

Ce ne sont là que quelques réflexions sur la situation présente de notre industrie horlogère. Puissent-elles aider le lecteur à placer cet important problème dans sa juste perspective. Bo.

Avis de L'Information Horlogère Suisse

LA CHAUX-DE-FONDS Rue Léopold-Robert 42

APPEL AUX CREANCIERS

Les créanciers de :

Frieden, Maurice, Waldheimstrasse 23, Thoune-Dürrenast (sursis)

Jaccard O. S., S. A., La Chaux-de-Fonds (en faillite) Marlene Sales Co., Chicago (en faillite)

sont priés de nous envoyer leur relevé de compte en triple pour que nous puissions sauvegarder leurs intérêts.

PRECAUTION

On est prié de se renseigner avant de traiter avec : ITFLM PVIMMFB TIOMICCO.

MISE EN GARDE

Nous mettons en garde contre : VICM HOCN TFCRUQM.

PROTEXO

L'UN DES MEILLEURS BRACELETS QUI AIENT JAMAIS ÉTÉ FABRIQUÉS EN MATIÈRE PLASTIQUE.

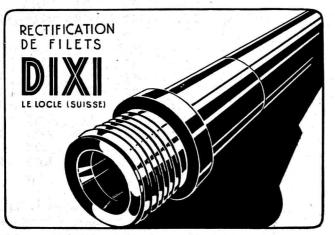
Maintenant, avec la nouvelle boucle brevetée AUTOMATIQUE «PROTEX», il dépasse vos prévisions.

PROTEXO, en Argentine et aux U.S.A., s'appelle DURALON.

Promenade du Pin, 1

TECHNIQUE HORLOGÈRE REYMOND, GENÈVE

Promenade du Pin, 1



Ses spécialités

USINE I

RECTIFICATION DE VIS FRAISES EN BOUT EN MÉTAL DUR



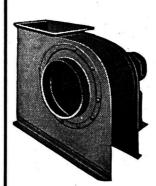
Machines modernes

pour l'horlogerie et la mécanique. Fabrication, motorisations, transformations et révisions de machines.

Etudes et projets.

Charles Jaggi

BIENNE 83, rue Centrale Téléphones (032) 22614 et 22615 ATELIER MÉCANIQUE



A. RUEFLI S. A. Installations de ventilation

BIENNE

Rue de Boujean 52 a Téléphone 2 23 74

Installation de dépoussiérage pour tours à polir, lapidaires — Filtres à air

CHAUFFAGES A AIR

NOS SPÉCIALITÉS...

OR ROSE

Bords lapidés

BISEAUX GLACÉS

MEYLAN FILS & Co

NICKELAGE - ARGENTAGE - RHODIAGE

La Chaux-de-Fonds - Téléph. 2 34 60





FABRIQUE DE RESSORTS "LE ROSEAU"



LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Commerce 17 a Téléphone 22628

RESSORTS DE QUALITÉ

CONTREPIVOTS

Grenat, rubis, vermeil

A. POLLENS FILS

VAULION (Suisse) Téléphone 8 49 39

Léon Charpilloz s. a.

Malleray (Suisse)

Téléphone 9 27 26

Succursale à Pontenet (Suisse) téléphone 9 27 21

Pignons et pivotages

Pignons pour montres de $3^{3}/_{4}$ à 22 lignes Pignons pour compteurs, réveils et appareils de contrôle

Grande production

Qualité interchangeable